

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technologies et gestion des eaux de santé

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

Établissement(s) partenaires : /

Cette licence professionnelle a été créée en 2001. Les enseignements de cette formation se déroulent à l'Institut du thermalisme de l'Université de Bordeaux, localisé à Dax. Cet institut porte la responsabilité pédagogique de la licence professionnelle en partenariat d'une part avec le Centre de formation des apprentis agricoles et horticoles (CFAAH) de Dax qui gère l'aspect administratif de l'apprentissage et d'autre part, avec l'Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB) à Villenave d'Ornon.

Les objectifs de cette licence professionnelle sont de former des cadres moyens, aptes à répondre aux problématiques de la gestion des réseaux d'eaux intérieurs dans les établissements de santé. Son effectif est fixé à 20, dont 7 alternants sous contrat d'apprentissage et 3 ou 4 en formation continue.

Avis du comité d'experts

Le cursus est constitué au premier semestre de trois Unités d'enseignements (UE) : une UE de formation générale comprenant des enseignements sur la chimie de l'eau, sa physiologie, l'eau ressource naturelle, l'eau source de risque, le traitement des eaux. La deuxième UE porte sur les technologies des eaux de santé : différents types d'eau, techniques d'analyses de l'eau, techniques physiques et chimiques de production des différentes qualités d'eau, réseau d'alimentation. Enfin, la troisième UE concerne la gestion et l'assurance qualité des eaux de santé, avec des enseignements sur les analyses de risques, les infections nosocomiales liées à l'eau, le cahier des charges entretien et désinfection, la démarche qualité dans un établissement de santé.

Au deuxième semestre, deux UE sont en place. L'UE Projet tuteuré (150h) correspond à un travail de groupe (2 ou 3 personnes), à la fois conceptuel et académique, en prise directe avec l'entreprise, et conduit à la réalisation d'un poster scientifique, d'une présentation orale en anglais (10 min) et d'une présentation en français (10 min). La dernière UE, stage professionnel (4 mois), est une immersion complète en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant doit élaborer une réflexion personnelle sur un thème ayant trait aux domaines de la formation en s'appuyant sur l'activité menée au sein de l'entreprise. Elle conduit à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance (20 min).

Au total, le cursus de cette formation est en bonne cohérence avec ses objectifs. Le contenu et l'organisation des enseignements paraissent bien adaptés à une insertion professionnelle immédiate des diplômés.

La formation est bien implantée dans son territoire et son environnement socio-économique et de recherche. En effet, cette LP fait partie de l'offre de formation de l'Institut du thermalisme de l'Université de Bordeaux et, à ce titre, bénéficie de l'expertise scientifique et technique de cet Institut. Pour la partie « apprentissage », le Centre de formation des apprentis agricoles et horticoles (CFAAH) de Dax assure la responsabilité de la gestion administrative des apprentis. Des enseignants de l'Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB) interviennent dans chacune des UE. Enfin cette LP a également développé des partenariats avec le milieu professionnel comme le Cluster thermal aquitain, TERRY Conseil et HYDROTHERM ingénierie. Au niveau national, cette licence professionnelle semble être la seule dans ce domaine.

La gestion pédagogique de cette LP est assurée un responsable de la formation, trois responsables des UE, un responsable des stages et une secrétaire. Cette équipe est principalement issue de l’Institut du thermalisme. L’essentiel des enseignements est assuré par des membres de l’Institut du thermalisme (1 MC, 1 PRCE, 2 IR et 1 ATER) et par des enseignants des établissements de formation partenaires : l’Institut des sciences de la nature et de l’agro-alimentaire de Bordeaux et le Centre de formation d’apprentis agricoles et horticoles (6 PRAG). Le nombre d’intervenants professionnels est faible (9) et il est regrettable qu’aucune précision ne soit donnée concernant le volume des enseignements qui leur est confié. Le pilotage de la formation est solide. Il est assuré par un conseil de perfectionnement constitué du responsable de la formation, d’enseignants, de professionnels et d’étudiants. Ce conseil se réunit au minimum deux fois par an.

L’attractivité de cette LP est très satisfaisante : 80 candidats pour 20 places. Les effectifs des promotions varient de 16 à 24 étudiants dont 50% à 75% sont titulaires d’un BTS (brevet de technicien supérieur) ou d’un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole). Les taux de réussite, de 75 à 100% suivant les années, sont satisfaisants. Le taux de poursuite d’étude est faible (inférieur à 5%), en accord avec les objectifs d’une licence professionnelle. Les données concernant le niveau d’insertion professionnelle sont d’accès difficile dans le dossier fourni par l’établissement et parfois contradictoires. Globalement, ce niveau semble satisfaisant : 2 ans ½ après l’obtention du diplôme, les enquêtes 2011 et 2012 révèlent des taux d’insertion de 76 % et 86 %, respectivement, dont une forte majorité de contrats à durée indéterminée.

Au vu des postes occupés par les diplômés (secteur bureaux d’études et contrôles, secteur thermalisme, secteur hospitalier) l’adéquation de l’insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation est également satisfaisante. Les emplois sont majoritairement de catégorie A ou B (14 % et 57 %, respectivement).

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Un partenariat de recherche appliquée aux besoins de la profession thermale est présent avec le Cluster Thermal AQUI’O’Thermes, ce qui est à relever pour une LP, même si peu d’éléments permettent d’en apprécier la concrétisation.
Place de la professionnalisation	Les objectifs de la formation en termes de compétences sont atteints de manière satisfaisante, moins par la participation d’intervenants professionnels dans la formation (trop restreinte), que par la réalisation du projet tuteuré et du stage. Par ailleurs, il existe un accompagnement vers l’insertion professionnelle assuré par des intervenants de « CAP avenir », structure universitaire, et de l’APEC. Enfin il existe un réseau des anciens diplômés : l’association ASS’Eau Dax. L’apprentissage (possible pour sept étudiants) renforce la professionnalisation.
Place des projets et stages	Cette formation offre une place satisfaisante au projet tuteuré et au stage : 1 projet tuteuré de 150h se déroule sur le plateau technique Thermal (12 ECTS) et 1 stage de 16 semaines est effectué en milieu professionnel (18 ECTS). On peut cependant regretter l’absence d’information dans le dossier sur le rythme de l’alternance.
Place de l’international	Il n’existe pas de réelle ouverture internationale de la formation : ni par l’accueil d’étudiant étranger, ni par l’envoi d’étudiant à l’étranger y compris en stage, ce qui est regrettable.
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Le recrutement est satisfaisant ; il s’effectue sur dossier et entretien avec un nombre suffisant de candidatures (environ 80) pour 20 places. Cependant la stratégie de communication semble surtout cibler le public des STS par la participation à des forums de poursuites d’études post-BTS. L’aide à la réussite peut être considérée comme satisfaisante

	<p>sachant que cette LP propose un dispositif de remise à niveau pour certains étudiants par des enseignements de soutien inclus dans des projets tuteurés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'innovation pédagogique est réduite à la mise à disposition de progiciels : AUTOCAD, LPL Win et PORTEAU. La politique en matière de langues n'est pas très explicite, mais des enseignements d'anglais sont prévus dans l'UE Projet Tuteuré avec une présentation orale de 10 min en langue anglaise. On regrette l'absence de plateforme numérique.</p> <p>En revanche, l'adaptation de la formation aux publics spécifiques est plutôt satisfaisante par le tiers temps aux épreuves de contrôle, accordé aux étudiants en situation de handicap, un aménagement de la formation en deux ans pour les sportifs de haut niveau et par une ouverture de cette formation à l'accueil de salariés dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF), formation en apprentissage et formation continue.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont très explicites à l'exception de la corrélation entre ECTS et volume d'enseignement. Elles sont connues des étudiants. Cependant, on regrette l'absence de professionnels dans les jurys d'UE. Il n'est pas fait mention d'un jury de fin d'année.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences acquises par l'étudiant se fait uniquement sur le Projet Tuteuré et sur le stage de fin d'étude par l'intermédiaire d'un portfolio. L'implication de l'équipe enseignante dans ce suivi n'est pas mentionnée.</p> <p>Pour la formation en alternance le suivi est réalisé correctement à l'aide du livret d'apprentissage.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'observatoire des étudiants de l'établissement (enquête 2 ans et ½ après l'obtention du diplôme) ainsi que par les responsables de la formation, notamment par un enseignant dédié à cette mission.</p> <p>Il existe une association des anciens (ASS'EAUX DAX) et un annuaire est maintenu à jour par la formation, ce qui permet de suivre le devenir des étudiants. Cependant il y a très peu de données dans le dossier et les tableaux fournis sont peu explicites, voire contradictoires et insuffisamment commentés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est bien construit. Il est constitué du responsable de la formation, de 2 enseignants de l'Institut de thermalisme, de 2 représentants des établissements partenaires, de 2 représentants des professionnels et de 2 étudiants. Il se réunit au minimum 2 fois par an, ce qui est satisfaisant.</p> <p>Il existe une évaluation des enseignements par les étudiants ; elle est assurée par l'établissement. L'analyse de cette évaluation est réalisée par le conseil de perfectionnement qui peut procéder à des modifications ou un réajustement de la formation.</p> <p>On relève une bonne réflexion sur les métiers et l'évolution de la formation, lors du conseil de perfectionnement auquel participent des professionnels et des anciens élèves devenus professionnels, mais également lors des soutenances de stages et des projets tuteurés.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne attractivité, bonne adéquation avec les compétences attendues pour les débouchés professionnels envisagés.
- Bonne insertion professionnelle.
- Formation bénéficiant de l'environnement scientifique et technique de l'Institut du thermalisme.
- Partenariat bien développé avec d'autres organismes de formation (CFAAH et ISNAB).
- Existence d'une association des anciens élèves - annuaire des anciens.

Points faibles :

- Peu d'intervenants professionnels.
- Pas d'intervenant professionnel dans les jurys.
- Recrutement insuffisamment diversifié.

Conclusions :

Cette licence professionnelle est en bonne adéquation avec les attentes du milieu professionnel. Elle est bien intégrée dans l'offre de formation du secteur santé de l'Université de Bordeaux et en particulier dans celle de l'Institut du Thermalisme. Cependant elle n'implique pas suffisamment d'intervenants du milieu professionnel aussi bien dans la formation que dans l'évaluation des étudiants.

Un recrutement plus large serait souhaitable, moins centré sur les BTS et avec un plus grand nombre d'étudiants en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Il est indispensable de développer encore davantage les collaborations avec le milieu professionnel. Enfin, il serait pertinent de mettre en place une plateforme numérique et de proposer aux étudiants de présenter une certification en langue étrangère.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.